

**Zeitschrift:** Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse  
**Herausgeber:** Société Forestière Suisse  
**Band:** 27 (1876)

**Rubrik:** Communications

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

trait que j'adresse au „Journal“ attirera l'attention de quelques uns de ses lecteurs.

Extrait de la „Revue des deux mondes“  
du 15 Avril 1876.

### Communications.

*Extrait du rapport de la direction des forêts et domaines du canton de Berne 1875.*

En vertu d'un décret du Conseil d'Etat du 22 Mai 1875, le vieux canton a été divisé en 11 arrondissements forestiers; en date du 7 Août, 6 de ces arrondissements ont été pourvus d'inspecteurs dont les attributions sont fixées par le règlement du 12 Août.

Parmi les candidats qui ont suivi le cours forestier de 5 semaines donné par l'inspecteur général, 6 ont obtenu un certificat de 1<sup>er</sup> degré et 5 un certificat de 2<sup>me</sup> degré.

#### Administration des forêts de l'Etat.

Ces forêts se sont augmentées par voie d'acquisition de 311 arpents; 4<sup>1/2</sup> arpents ont été vendus. Les forêts achetées ont coûté fr. 50,021 et les forêts vendues, ont été payées fr. 4831. Le rachat des servitudes a coûté fr. 32,170.

Les changements apportés à la surface du domaine forestier pendant les 10 dernières années sont les suivants:

Augmentation 2935 arpents évalués à fr. 676,147

Diminution 602     "     "     "     216,492

Augmentation réelle 2333 arpents évalués à fr. 459,655

Les frais de reboisement joints à ceux d'amélioration s'élèvent environ à fr. 80 par arpent. 2032 arpents doivent encore être reboisés, pour lesquels l'autorité a accordé fr. 10,000 par an.

L'exploitation de 1875 a donné en produits principaux 15,323 moules et en produits intermédiaires 3477 moules; total 18,800 moules.

Fr. 28,275 ont été affectés à la construction de nouveaux chemins ou à des corrections importantes et fr. 6641 à l'entretien des chemins existants.

Les ouragans des 8 au 10 Novembre ont renversé dans les forêts domaniales 3360 moules normaux de bois, se répartissant en 60 % de bois de construction et 40 % de bois à brûler. Les massifs d'épicéas situés dans les bas-fonds ont été les plus maltraités.

1167  $\text{ft}^3$  de graines et 833,547 plantons ont été employés au reboisement de 260 arpents, et ont coûté fr. 18,783. 3386  $\text{ft}^3$  de graines et 1,732,542 plantons ont été affectés aux cultures en pépinières; coût fr. 12,479. — 1,630,995 plantons ont été vendus pour 12,425. Les veutes de plantons se sont élevées de fr. 168 (de 1831 à 1840) à fr. 12,425 (pour 1875).

Les frais de cultures par arpent se sont élevés à: dans l'Oberland fr. 158; à Thoune fr. 87; dans le Mittelland fr. 63; dans l'Emmenthal fr. 62; dans le Seeland fr. 71; dans l'Erguel fr. 67; à Porrentruy fr. 76. Moyenne du canton fr. 72.

Prix moyens du bois vendu :

années :	bois de bûches :		bois de service :
	par moule	par pied cube	par pied cube
1860	18. 43	24,6	43,0
1861	18. 20	24,3	47,0
1862	17. 52	23,4	45,2
1863	17. 43	23,3	46,6
1864	18. 43	24,6	46,7
1865	18. 80	25,1	45,1
1866	18. 28	24,4	40,9
1867	18. 36	24,5	43,0
1868	16. 65	22,2	42,9
1869	16. 62	22,2	42,0
1870	18. 75	25,0	44,0
1871	20. 19	26,9	43,1
1872	23. 10	30,4	49,0
1873	23. 93	31,9	57,0
1874	24. 46	32,6	60,0
1875	25. 10	33,5	61,3

Pendant l'année courante la hausse des bois à brûler a été de 3% et celle des bois de service de 2,1%.

Prix moyens des bois vendus en 1875:

Arrondissement	bois à brûler	bois de service	Moyenne général
	par pied cube cents.	par pied cube cents.	par pied cube cents.
Oberland . . . .	37	44	40
Thoune . . . .	32	54	42
Mittelland . . . .	44	74	57
Emmenthal . . . .	39	67	51
Seeland . . . .	47	71	56

Arrondissement	bois à brûler par pied cube cents.	bois de service par pied cube cents.	moyenne général par pied cube cents.
Erguel . . . . .	26	53	36
Porrentruy . . . .	26	56	32
Dans le vieux canton	41	65	51
Dans le Jura . . .	26	54	33
Moyenne Totale . .	33	61	43

La révision des plans d'aménagement des forêts domaniales faits il y 10 ans, ayant démontré que le capital-bois avait été taxé à 4% trop haut, la réserve prévue a été abaissée de 7% à 3%.

L'exploitation de la prochaine décennie, soit de 1876 à 1885 avait été dans le principe fixée à 199,600 moules normaux, mais a été réduite à 188,000 moules afin de constituer une réserve de 6 %.

### Comptes de 1875:

Recettes pour 11,660 moules à 100 p. c. bois à brûler	fr.	389,768	
"    "    7,140	"	bois de service	438,018
"    "    servitudes	.	.	25
"    "    produits accessoires	.	.	40,659
"    "    intérêts sur arriérés etc.	.	.	31,723
		Total fr.	900,193

Dépenses pour administration . . . . .	fr. 42,777
"    d'exploitation, culture etc. . . . .	" 241,783
"    impôts et servitudes . . . . .	" 72,727
"    pertes et frais juridiques . . . . .	" 27,306
	<hr/>
	Total fr. 384,593

Rendement net fr. 515,600

La valeur des forêts domaniales est taxée à fr. 16,054,995 pour 32,487 arpents.

## Administration centrale de la direction des forêts et domaines.

		Recettes :	Dépeness :
Salaires, frais de bureau et déplacements . .	fr.	—	fr. 35,222
Allocations pour plans d'aménagement . . .	"	1,542	" 5,636
Cours aux gardes forestiers . . . .	"	—	" 2,465
Endiguement de torrents et reboisements . .	"	—	" 10,390
Police des forêts . . . . .	"	—	" 117
Droits de défrichements . . . .	"	3,195	" 843
Amendes . . . . .	"	5,681	" 23
	fr. 10,418	fr. 54,696	

Sur les 215,000 arpents de forêts communales et de corporations 146,800 arpents ou 68 % de leur surface, seront désormais administrés par les employés forestiers de l'état. Quinze communes et corporations possédant 26,000 arpents de forêts ont leurs inspecteurs particuliers. 20 % des forêts communales ou de corporations sont sous la surveillance directe de l'inspecteur d'arrondissement.

Les plans d'aménagement sont achevés pour  
74 communes dans le vieux canton possédant ensemble 37,310 arp.  
94        "        dans le nouveau canton        "        65,756        "  
168 communes pour tout le canton possédant ensemble 106,066 arp.

En 1875 ont été accordées 61 autorisations de défrichement portant sur 114 $\frac{1}{2}$  arpents de forêts; 115 $\frac{1}{2}$  arpents ont été replantés à nouveau. Les taxes acquittées pour ces autorisations ont donné une somme de fr. 3195. 25.

Les autorisations de défrichement permanent qui ont été accordées dans les 10 dernières années aux communes et aux particuliers sont :

A n n é e s.	Contre				
	Défrichements autorisés. arp. perches carr.	Autres plantations. arp. perches carr.	Taxes.		
1866	130	386	88	59	7,172. 20
1867	101	302	60	330	5,266. 60
1868	255	137	190	322	6,583. —
1869	183	123	231	13	7,285. 99
1870	133	175	52	330	8,061. 53
1871	117	203	68	289	3,971. 85
1872	139	362	52	120	7,501. 86
1873	78	175	24	332	4,832. 92
1874	201	30	308	78	4,788. 92
1875	114	241	115	198	3,195. 25
Total pour les autorisations permanentes . . .	1,456	134	1,193	71	58,660. 12
Total des reboisements . . .	1,193	71			
	263	63	défrichements effectués.		

Il a été accordé aux communes et aux particuliers de vendre ou d'exporter 45,034 arbres, représentant en bois de construction un volume de 24,987 moulles et en bois à brûler 5033 moulles,

soit 29,820 moules à 100 p. c. Les permissions données en 1874 portèrent sur 66,980 arbres, soit 47,716 moules.

3302 délits forestiers ont été punis d'amendes s'élevant à fr. 18,543.93 dont fr. 10,738. 05 furent versés dans les caisses de l'état.

Tableau des délits forestiers dès 1866 :

A n n é e .	Nombre de délits.	Amendes.	
		fr.	cts.
1866	5208	26,063.	86
1867	4637	22,825.	73
1868	4719	26,660.	81
1869	4026	21,720.	87
1870	4442	18,942.	90
1871	4806	23,770.	82
1872	4272	20,042.	30
1873	3655	19,482.	50
1874	3338	19,197.	01
1875	3302	18,543.	93

Pendant ces 10 années le nombre des délits a diminué de 36 % et celui des amendes infligées de 29 %. La diminution est encore plus frappante, si l'on considère que le prix du bois influe sur l'amende et qu'il s'est élevé de 50 % depuis 1866.

Les domaines ruraux ou autres de l'état consistaient, au 1 Janvier 1876, en 888 bâtiments, 3542 arpents de terres et 652 Bergrechte, évalués à fr. 15,460,664. En 1875 leur rendement a été de fr. 179,512. L'intérêt des bâtiments affectés aux administrations s'élève à fr. 345,649.

Le droit de chasse a rapporté en 1875 fr. 37,452 pour 1714 patentés; les dépenses montèrent à fr. 2129. Total net pour la chasse fr. 35,323.

Le rendement de la régie des pêches fut de fr. 3503; les dépenses de fr. 139. Produit net fr. 3364.

L'exploitation des mines a donné fr. 18,164.

La confédération s'est engagée à verser fr. 4,340,000 dans les caisses de l'état de Berne pour sa part de travaux à la correction des eaux du Jura; fr. 2,779,201 ont été déjà versés.

Etat des comptes pour les travaux de correction des eaux du Jura au 31 Décembre 1875

F r a i s :

Compte de construction . .	fr. 6,526,667.	49
Ateliers . . . . .	"	—
Intérêts et frais des emprunts	<u>,,</u>	<u>666,494. 54</u>
Total des frais		fr. 7,193,162. 03

Transport fr. 7,193,162. 03

Contributions:

De la confédération . . . .	fr. 2,779,201. 38
Du canton . . . .	„ 1,000,000. —
Des propriétaires du sol . .	„ 1,344,860. 47
	<hr/>
Total des contributions	„ 5,124,061. 85
	<hr/>
	Surplus de dépenses fr. 2,069,100. 18

Passif:

Emprunts . . . .	fr. 4,000,000. —
Schwellenfond . . . .	„ 105,867. 65
	<hr/>
Total	fr. 4,105,867. 65
	<hr/>
Actif:	
Encaisse . . . .	fr. 1,927,681. 29
Seeuferversicherung . . . .	„ 107,634. 33
Binnenkorrektion . . . .	„ 1,451. 85
	<hr/>
Total	„ 2,036,767. 47
	<hr/>
	Solde du passif fr. 2,069,100. 18

Le compte de construction se subdivise en:

Administrations et frais généraux . . . .	fr. 528,188. 60
<p>Canal de Nidau:</p>	
Dédommages . . . .	fr. 367,050. 76
Ouvrages de terrassement . . . .	„ 3,488,136. 31
Assurances . . . .	„ 271,112. 83
Ponts et canaux . . . .	„ 450,202. 56
Chemins . . . .	„ 7,990. 50
	<hr/>
	„ 4,584,492. 96
	<hr/>
	fr. 5,112,681. 56

Canal de Hagney:

Dédommages . . . .	fr. 444,668. 03
Ouvrages de terrassement . . . .	„ 863,435. 40
Assurances . . . .	„ — —
Ponts et canaux . . . .	„ 79,532. 30
Chemins . . . .	„ 26,350. 20
	<hr/>
	„ 1,413,985. 93
	<hr/>
Total du compte de construction	fr. 6,526,667. 49

Le canal de Nidau qui coûtera fr. 923,600 peut encore disposer d'une somme de fr. 753,507 ; celui de Hagneck coûtera fr. 3,681,000 et a encore à son crédit fr. 2,947,825.

Compte de dessèchement du Haslithal à fin Décembre 1875.

Frais :

Compte de construction . . .	fr. 1,832,130. 80
Intérêts et frais d'emprunts . . .	428,860. 87
	<hr/>
	fr. 2,260,991. 67

Contributions :

De l'état de Berne . . .	fr. 600,000. —
Des particuliers de Thalboden . . .	238,908. —
“ “ “ Wildbach . . .	<hr/>
	838,908. —
Surplus de dépenses . . . .	<hr/>
	fr. 1,422,083. 67

Passif :

Emprunt à la banque fédérale	fr. 560,000. —
Caisse hypothécaire . . . .	258,969. 68
Caisse cantonale . . . .	603,113. 99
Egal au surplus de dépenses	fr. 1,422,083. 67

Le compte de construction se subdivise en :

Administration et frais généraux . . . .	fr. 157,008. 28
Endiguements de torrents . . . .	23,816. 36

Correction de l'Aar :

Dédommages . . . .	fr. 117,597. 62
Travaux de terrassements . . .	380,373. 62
Assurances . . . .	653,632. 24
Ponts et canaux . . . .	12,636. 32
Chemins . . . .	<hr/>
	44,077. 34
	<hr/>
	, 1,208,317. 14

Dessèchement :

Dédommages . . . .	fr. 58,953. 44
Travaux de terrassement . . .	152,451. 65
Assurances . . . .	162,386. 65
Ponts et canaux . . . .	32,970. 76
Chemins . . . .	<hr/>
	36,224. 52
	<hr/>
	, 442,987. 02
Total	fr. 1,832,130. 80

Les travaux peuvent être considérés comme achevés et les experts ont témoigné leur satisfaction sur la manière dont ils ont été exécutés.

Les frais de correction de la partie moyenne de la Gürbe évalués à fr. 1,050,000, ont déjà coûté fr. 895,967. Grâce à ces travaux, la bonification de 4000 arpents de terre peut être évaluée à fr. 750,000, dont fr. 300,000 doivent être versés dans les caisses de l'état.

Les réparations opérées dans la Gürbe supérieure ont coûté fr. 5000.

---

*Extrait du rapport de l'inspecteur des forêts du canton des Grisons,  
exercice de 1875.*

On compte actuellement dans le canton des Grisons 56 forestiers de communes et de triages, recevant ensemble un traitement de frs. 41,132. Le canton contribue pour frs. 8000 à ces honoraires, et les communes pour frs. 33,132.

Le cours de sylviculture tenu sous la direction de Mr. le professeur Kopp a été fréquenté par 16 instituteurs, 6 agriculteurs, 1 garde forestier et 1 forestier.

Le petit conseil a accordé 64 autorisations de coupes pour la vente, dont 55 à des communes et 9 à des particuliers; frs. 4100 ont été déposés en garantie du reboisement des places déboisées. La somme totale des dépôts s'élevait au 31 décembre 1875 au chiffre de frs. 67,902. 90. Les fonds forestiers des communes comportent fr. 112,629. Les amendes perçues atteignent le chiffre de 265 fr.

La valeur des bois exportés du canton en 1875 comporte frs. 1,163,865, dont fr. 983,035 pour les débouchés du nord et frs. 180,830 pour les bois expédiés au sud. L'ensemble des bois exportés représente un matériel de 18,088 moules normaux à 100 pieds cubes de masse solide. L'aire forestière du canton des Grisons occupe une étendue d'environ 350,000 arpents.

Les travaux d'abornement des forêts se poursuivent régulièrement, dans le courant de cet exercice 2688 bornes nouvelles ont été plantées. Quant aux travaux d'arpentage, on a levé le plan de forêts privées occupant 90 arpents d'étendue, et la triangulation a été établie pour l'arpentage des forêts dans l'arrondissement de Tamins.

Les communes ont délivré des primes montant à frs. 2671, pour 7873 toises de toitures en ardoises ou en tuiles.